**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**L’année de formation professionnelle de l’UPSA**

**Le conseiller à la clientèle devient conseiller de service**

***Berne, le 31 janvier 2020* – Les futurs conseillers à la clientèle dans la branche automobile avec brevet fédéral porteront désormais le titre de « conseillers de service automobile ». Lors de la réunion annuelle de la Commission de formation professionnelle (CFP), les délégués ont approuvé le nouveau profil de qualification et la nouvelle désignation de la profession.**

Une chose est maintenant claire : les futurs conseillers à la clientèle dans la branche automobile avec brevet fédéral s’appelleront désormais des « conseillers de service automobile ». Les délégués de toutes les sections de l’UPSA ont approuvé le changement de nom lors de la réunion de la CFP organisée à la fin janvier. Dans un même temps, le nouveau profil de qualification a également été approuvé dans le cadre de la révision totale du règlement d’examen existant de la formation professionnelle supérieure.

« L’objectif des travaux de révision est de créer une formation pour jeunes professionnels qui crée des incitations et soit acceptée à vaste échelle, aussi bien au sein de la branche automobile que par les importateurs et constructeurs », a expliqué Peter Linder, le président de la Commission assurance qualité des conseillers de service à la clientèle (CAQ-CSC). C’est la raison pour laquelle des responsables des constructeurs et des importateurs ont également participé à l’équipe de projet. « Les retours sont positifs », a précisé le président de la CAQ-CSC.

Le nouveau titre de « Conseillers de service automobile » prend en compte l’importance de ce profil professionnel qui constitue une plaque tournante entre les besoins des clients et les activités du garage dans le domaine après-vente. « Le titre rend ainsi hommage au vaste éventail d’attributions du conseiller à la clientèle dans la branche automobile. » Le règlement d'examen révisé et la directive révisée de la formation professionnelle supérieure doivent être élaborés d’ici à la fin 2020. « Nous avons encore du travail à faire. Nous sommes convaincus qu’avec cette révision totale, nous sommes en train de préparer une très bonne formation intéressante pour les jeunes professionnels », a souligné Peter Linder.

En ce qui concerne le développement général de la formation professionnelle de l’UPSA, des années intéressantes nous attendent. « Le développement technologique demande de nouvelles compétences », a expliqué Charles-Albert Hediger, président de la Commission de formation professionnelle de l’UPSA. « Qu’il s’agisse de diversité des entraînements ou de numérisation, il faut couvrir de nouveaux domaines d’activité et intégrer de nouvelles compétences dans les profils professionnels existants. » L’UPSA a développé les premières bases pour ce faire dans le cadre de l'orientation stratégique de la formation professionnelle 2030 de l’UPSA. « Cette approche doit garantir la meilleure formation possible aux jeunes professionnels et personnes en formation », a affirmé Charles-Albert Hediger.

Complément d’Olivier Maeder, membre de la direction de l’UPSA et directeur de la CFP : « Nous devons réfléchir en faisant preuve de prévoyance et promouvoir davantage les liens qui nous unissent aux importateurs et aux autres associations. » La branche automobile a besoin de professionnels compétents dans le domaine du conseil en mobilité. Ce besoin a été pris en compte.

**Légende de la photo**: Olivier Maeder (à droite), membre de la direction de l’UPSA et directeur de la CFP, informe sur l’orientation stratégique de la formation professionnelle 2030 de l’UPSA.

**De plus amples informations** sont disponibles après d'Olivier Maeder, direction de l'UPSA Formation, téléphone 031 307 15 35, e-mail olivier.maeder@agvs-upsa.ch. **Coordination :** Anina Zimmerli, Communication et projets numériques UPSA, téléphone 031 307 15 43, e-mail anina.zimmerli@agvs-upsa.ch.

***L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA)***

*La branche suisse de l’automobile est constituée d’une multitude de petites structures : fondée en 1927, l’UPSA est aujourd’hui l’association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses comptant près de 4000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessions automobiles ainsi que des établissements indépendants. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont 9000 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 6 millions de véhicules.*

**Textes et images disponibles en téléchargement sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch)**, dans la rubrique « Communiqué de presse » située en bas de page**